L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 14 MARS 1886.

PETITES ANNONCES.

LE feu qui a éclaté le 1er courant à côté de chez moi au No 46 rue Baronne, a détruit mon établissement de glaces et de dorures No 44 rue Baronne, et causé une suspension temporaire de mes affaires. Je me suis établi de nouveau au No 58 rue Baronne, où je suis prêt à remplir tous les ordres dans mon genre d'affaires, tels que glaces, tableaux et dorures.
14 mars—1f B. J. KERNAN.

DEMANDES.

On demande 1000 bébés blancs au-dessous de deux ans pour le Grand Prix de l'Exhibition de Bébés qui aura lieu au Musée à Dix Sous de Robinson, le 25 mars. Des prix pour le montant de $1000 seront décernés. Pour plus de renseignements s'adresser ou envoyer son nom et son adresse au directeur. 7mars—

DEMANDE—$1000 à 6 pour cent sur hypothèque 1ère classe, sur une maison de 3 étages en briques : 10 chambres, 6 cabinets, 2 magasins et un warehouse à 2 étages, près de la Cathédrale ; rapporte $90 par mois. Adresser à la lettre G. au bureau de l'Abeille.
7 mars—1 sem

A VENDRE.

Perdu—Le mardi gras, une chienne de chasse de deux mois, dos blanc, tête et oreilles noires, un peu de jaune audessus des yeux et du côté droit. Une récompense sera donnée à la personne qui la ramènera à la Parfaite Union, rue des Remparts entre Dumaine et St-Philippe.
14mars—3f

A VENDRE—Une vacherie bien achalandée, contenant 28 vaches, avec tous les accessoires, ainsi que la bâtisse et les écuries. S'adresser coin Indépendance et Villeré.
14 mars—4f

PROPRIÉTÉ à vendre—A vendre, plusieurs propriétés dans le Deuxième et Troisième District. S. Blasini, 115 Passage de la Bourse. 31 jan—6 dim

Désirant se retirer des affaires, on offre à vendre le café situé au No 5 rue Canal. Bon placement. Wm. B. Barnett, notaire, 89, Exchange Alley. 7mars—7f

LA MAISON

Anciennement établie de

Louis Grunewald,

127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.

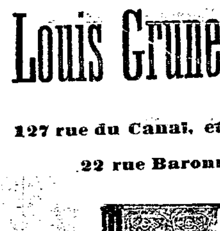

Annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier, **STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE** et les meilleures orgues telles que **CLOUGH-WARREN, SCHONINGER.** Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et **INSTRUMENTS** de **MUSIQUE** de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. **CAHIERS, LIVRES** de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ces magasins avant d'acheter ailleurs ; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.
1er oct 85—1an

Léon Godchaux

81, 83 et 85 rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, Lne.

VETEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Nous avons manufacturé dans les derniers soixante jours notre stock de marchandises qui est maintenant complet ; il comprend des

VETEMENTS

—POUR—
Messieurs, Jeunes Gens et Enfants,
de tous les genres, de toutes les qualités et en ventes

Aux Prix les Plus Réduits.

En articles de toilette, notre assortiment comprend toutes les nouveautés de la saison. Rien n'a été négligé pour capter la fantaisie et plaire aux goûts de nos clients.

Notre département de Coupe est pourvu des dernières modes, et nous sommes prêts à confectionner toutes sortes de vêtements.

Les ordres de la campagne seront comme à l'ordinaire exécutés avec soins et promptitude. Echantillons et mesures envoyés sans frais, sur demande.

Articles Militaires une Spécialité.

27 oct 85— 1an, Dim, Mar, J

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
J. F. SCHRODER, président.
NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE, RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836 ; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit :

Actif	$4,407,800 24
Passif	2,670,383 44
Surplus	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la Compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident.
F. LOW, député assistant secrétaire résident.
12nov. '85—1an—V&C.

CONSULAT DE FRANCE

—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Mars 1886.

Allemand Gabriel	Fonta Jean
Arnoud Nicolas	Freyder Jean Baptiste
Aonélilé Cyrille Jean Marie	Fromigné Mlle Dominiquette
Barcq Gaston	Ferré Auguste
Battendier Alexis	Gumbellot Dr
Begne Jeannes	Hourné Pierre
Bergeret ses époux	Jaffre Jean Pierre
Blondeau	Koch Ferdinand
Bourbon famille	Lapelouse M. et Mme
Boileau Charles	Larçon Mme née Mallière
Brimont de Ramart	Mournet Louis
Carriere Henri	Mouras Jean
Carriere Charles John	Miron Jean
Carriere Léon	Pendemps
Carriere Olivier	Pothier Mme Vve
Castex Joseph	Potquier Mme
Cerciat Bertrande	Ronzaud Hippolyte Jean Paul
Dallest Jean Jacques Victor	Rentemann Anne Marie
Dalez Alexandre	Ruffat Jacques
Duffour Casimir	Roussel Simon Edouard
Durand Simon	Sauvegrain Théophile
Dugourd George Clément	Tapissier Léon Joseph
Escoubas Adolphe	Toujan Edouard Théodore
Estrade Joseph	Vialle
Etienne Séraphin	
Feste Ernest	

LETTRES.

Dréimien René ex-novice	Mendès Dick
Blanchemain	Mendès Tibulle et famille
Desnoyers Cordelia Mlle	McCarthy Charles planteur
Delisle Christian	Poisson Charles musicien (2)
Guerin Paul	Rouillet
Godiu Charles Alphonse	Robert Paul avocat
Gutrand Mme Anais née Delpuget	Tissandié Auguste
Morineau Pierre François	Villemeur Henri

M. TRUY.

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par le peuple.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

LA COMPAGNIE DE

LA LOTERIE

DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
FERA A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 16 MARS 1886,
UN

TIRAGE TRIMESTRIEL EXTRAORDINAIRE

CLASSE C.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE ET DU

GEN. JUBAL A. EARLEY,

DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION !

Pas d'Ajournement !

PLUS D'UN DEMI-MILLION
De Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE......	$150,000
UN GROS LOT DE......	50,000
UN GROS LOT DE......	20,000

2,279 Lots, montant en tout à
$522,500.

Le tirage commencera positivement à ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE,
Dans la matinée du
MARDI, 16 MARS 1886.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE.

100,000 Billets, à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS :

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 ... de	50,000..	50,000
1 Lot de...	20,000..	20,000
2 Lots de...	10,000..	20,000
4 Lots de...	5,000..	20,000
20 Lots de...	1,000.	20,000
50 Lots de...	500..	25,000
100 Lots de...	300..	30,000
200 Lots de...	200..	40,000
600 Lots de...	100..	60,000
1000 Lots de...	50..	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS :

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de 20,000 soit	7,500
2,279 Lots s'élevant à	$522,500

Les billets gagnants peuvent être déposés à n'importe quelle banque, express ou autre agence.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York, ordinaires sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la **New Orleans National Bank, New Orleans, La.**

Migraines. — Maux de Tête

GUARANA

de GRIMAULT & Cie Pharm. à Paris

Un seul paquet de cette poudre végétale et naturelle, délayée dans un peu d'eau sucrée, suffit pour faire disparaître les **maux de tête, migraines ou névralgies** les plus violents. Son action tonique lui donne une efficacité incontestable contre les *coliques.*

Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne.

PATE & SIROP

DE SÈVE DE PIN MARITIME
de LAGASSE, Pharmacien à Bordeaux.

Les personnes faibles de poitrine, celles atteintes de:
Toux — Rhumes — Grippes
Catarrhes — Bronchites
Enrouements
Extinction de voix—Asthme
sont certaines de trouver un soulagement rapide et guérison dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le **Sirop** et la **Pâte de Sève de Pin maritime de Lagasse.**

Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit :

"*78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882.*

MESSRS. J. C. AYER & Co :

Je fus, l'hiver dernier, en proie à une humeur qui torturait mes membres de démangeaisons intolérables ; la nuit surtout mes souffrances étaient terribles, outre les démangeaisons, un feu intense me consumait, il m'était impossible de supporter la plus légère couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux catarrheuse ; j'avais perdu l'appétit, et mon système était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avait fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à m'en servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mon appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorant graduellement est devenue excellente. Je me sens cent pour cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prenais trois petites doses par jour, et avant que le deuxième flacon fût fini, ma santé était complètement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de nos semblables.

A vous, avec respect, Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvent la faculté de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'impureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les **Maladies Scrofuleuses, Éruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débilité Générale,** et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un système faible et débile.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies ; prix $1, six flacons pour $5.

OFFICIEL.

Exposé du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, Etat de la Louisiane.

CONFORMEMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 août 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant, établi dans les livres de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct :

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1884, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le 13e jour de janvier 1885, deux cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante piastres	$298,250 00
Montant des timbres judiciaires retirés du bureau de l'Auditeur des Comptes publics par l'Agent Fiscal pendant l'année 1885, cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante piastres	$198,250 00
Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1885, cent mille piastres	$100,000 00
Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal le 31 décembre 1884, ainsi qu'il appert de l'exposé susdit du 13e jour du mois de janvier 1885. Cent soixante-neuf mille soixante-cinq piastres et vingt-trois cts	$169,065 23
Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal du bureau de l'Auditeur des Comptes Publics pendant l'année 1885. Cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent cinquante piastres	$198,250 00
Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal pendant l'année 1885. Trois cent soixante-sept mille trois cents quinze piastres vingt-trois cts	$367,315 23
Montant des timbres judiciaires vendus par l'Agent Fiscal du 1er janvier 1885 jusqu'au 31 décembre 1885, inclusivement. Quatre-vingt mille sept cent trente-cinq piastres quatre-vingt six cts	$93,735 86
Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent fiscal, le 31 décembre 1885, deux cent soixante-treize mille cinq cent soixante-dix-neuf piastres trente-sept cts	$273,579 37
Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1884, ainsi qu'il appert de l'exposé susdit du 13 janvier 1885, dix mille six cent six piastres, quatre-vingt-sept cts	$10,606 87
Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1885, cent mille piastres	$100,000 00
Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent fiscal, le 31 décembre 1885, deux cent soixante-treize mille cinq cent soixante-dix-neuf piastres trente-sept cts	$273,579 37
Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1885, dix mille six cent six piastres quatre-vingt-sept cts	$ 10,606 87
Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, de l'Agent Fiscal et du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1885, trois cent quatre-vingt-quatre mille cent quatre-vingt-six piastres vingt-quatre cts	$384,186 24

Et nous certifions en outre que, après examen des livres de l'Auditeur des Comptes Publics, celui-ci a émis des warrants contre le dit Fonds de Dépenses Judiciaires, pendant l'année finissant le 31 décembre 1885, en paiement des montants suivants et pour les objets ci-après établis, savoir :

Articles de bureaux fournis aux différents officiers de la Paroisse d'Orléans qui y ont droit en vertu de l'Acte précité No 136 de 1880, cinq mille cent soixante-quatre piastres cinquante-quatre cts	$ 5,164 54
Pour le paiement des appointements dûs aux divers officiers et employés de la Paroisse d'Orléans et qui sont payables du Fonds susdit du 1er jour de janvier 1885 jusqu'au 31 décembre 1885, quatre-vingt-quatorze mille trois cent quatre piastres quarante-cinq cents	$94,304 45
Remboursement du montant émis en vertu de la section 13 de la loi 136, session régulière de 1880, quatre-vingt-six piastres quarante cents	$86 40
Montant total des warrants publiés par l'Auditeur des Comptes pour le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er jour de janvier 1885 au 31 décembre 1885, inclusivement, quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent cinquante-cinq piastres trente-neuf cents	$99,5[illegible]

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, le cinquième jour du mois de janvier de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-six.

{ L S }

S. D. McENERY, Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John McCloskey vs. Norflet Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,909—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez (Natchez Alley), dans le Premier District de cette ville, MARDI, 13 avril 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Deux terrains situés et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, Gravier, Lopez et Salcedo, et désignés par les numéros neuf et dix, conformément à un plan dressé par Castaing & Celles, en date du 20 mars 1866, et déposé comme référence au bureau de E. Bienvenu, notaire en cette ville. Les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent comme suit : Le lot numéro neuf, trente pieds onze pouces et une ligne de face à la rue Lopez ; et le lot numéro dix, trente pieds onze pouces de face à la dite rue Lopez, sur une profondeur, chacun, de cent deux pieds neuf pouces et quatre lignes.

Avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et avantages y appartenant.

Etant la même propriété que le dit défendeur a achetée comme suit, à savoir: Lot numéro neuf, acheté de Isaac Boone, conformément à un acte passé pardevant Adolphe Mazureau, ex notaire en cette ville, à la date du 19 août 1869 ; le lot numéro dix a été acheté de John McManus, d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, ex-notaire, à la date du 11 juin 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 mars—12.19 26—avril 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles! Meubles! Meubles!
Martin Skoun vs J. W. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 15,928—En vertu d'un writ de fieri facias moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 22 mars 1886, à 10 heures A. M., de la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Un lot de meubles de maison, effets mobiliers divers, etc., contenu dans le local No 369 rue des Magasins, conformément à un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 mars—10.15.20 21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Joseph A. Quintero.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 17.140—Division A.—Attendu que Lamar C. Quintero a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph A. Quintero, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 mars—14 19 23

Succession de E. Heidingsfelder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,205—Division D—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a adressé une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres datives d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Emmanuel Heidingsfelder, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
12mars—12.16.20.

Succession de Anna Maria Schmeiderer, femme de Samuel Rohli, et Samuel Rohli.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 17,102—Division A—Attendu que Adolphe Rohli a présenté à la cour une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Anna Maria Schmeiderer, femme de Samuel Rohli, et de Samuel Rohli, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 mars—11 16 20

Succession de George L. Mooch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16 826—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John Young, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6 mars—6,11.14

Succession de Bertrand Cestia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13.834—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Bayle et Jules Doucerq exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 mars—11.16.20

Succession de Mme Bridget Casey, femme de John Lane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 17,135—Division A—Attendu que Patrick Casey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Bridget Casey, femme de John Lane, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
13 mars—13 17 21

Succession de Pierre Consairat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,050—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par George Grima, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11mars—11. 16. 20

Succession de John Lassen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 17,039—Division B. Attendu que Mme veuve John Lassen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Lassen, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 mars—11,16,20

Succession de Michel Dietrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 1,039—Division C—Attendu que Joseph Bowling a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michel Dietrich, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
12mars—12,16,20

Succession de Mme Amelia Gerardy, femme décédée de Jacob Koenig.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 17,051—Division "C" Attendu que Jacob Koenig a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Amelia Gerardy, femme de Jacob Koenig, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6mars—6,11,24.

Succession de Mathias Walter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans —No 12,063—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Elizabeth Walter, tutrice naturelle, administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
9 mars—9.13.18.

Succession de F. J. L. Crais.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 14,944—Division A. Attendu que Mme Rosina Schockler, Veuve F. J. L. Crais, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu François Joseph Lange Crais, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
9 mars—9.13.18.

Succession de Terrence Hackett.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 13,685—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Bernard Hackett, tuteur datif des mineurs Joseph, Catherine et Annie Hackett et comme tel administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6mars—6 11 14.

Agence d'Emigration Fr[illegible]

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il se charge de procurer aux Emigrants des Lots, des Fermes ou des terres dans n'importe quel Etat de l'Union. Il vient d'ouvrir à Saint-Paul, un vaste magasin pour la vente sur consignation et à commission de tous les produits du Sud et de ceux importés d'Europe ou des colonies [illegible] ordres de MM. les négociants, fabricants et manufacturiers.

F. C. BOUCH[illegible]
Agent Consulaire de France, Saint-Paul, Min.
12 avril—

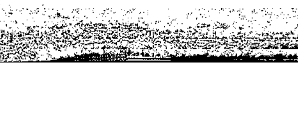

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ed. Larue & Cie vs Henri Viavant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 16,621.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le MARDI 30 mars 1886, à 12 A. M., la propriété ci-dessous décrite à savoir :

I.—Un cetain terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Roman, Prieur et St Philippe, désigné comme lot No vingt et un, mesurant 33 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent-soixante-neuf pieds entre lignes parallèles. Acquis de Z. Bruenn d'après un acte pardevant A. Doriocourt, notaire, le 19 janvier 1883. Enregistré au bureau des aliénations, Livre 117, folio 841.

II. Les morceaux de terre suivants situés dans cette paroisse sur le chemin Gentilly, à une distance de six milles plus ou moins plus bas que la rue des Champs-Elysées.

1° Un morceau de terre mesurant un arpent et vingt pieds de face sur le côté sud du Chemin Gentilly, sur une profondeur de vingt arpents. Enregistré au bureau des aliénations, Livre 113 fol 264.

2° Un morceau de terre mesurant trois arpents et demi de face sur le côté nord du Chemin Gentilly sur une profondeur de vingt arpents. Acquis. Enregistré au bureau des aliénations Livre 111 fol. 801. Livre 110 fol. 700. Livre 111 fol 1007.

3° Un morceau de terre mesurant trois arpents de face au côté nord du chemin Gentilly sur vingt arpents de profondeur. Enregistré au bureau des aliénations, livre 116, fol. 930—Livre 109, fol. 917.

4° Un morceau de terre mesurant quatorze arpents de face sur les deux côtés du chemin Gentilly, sur une profondeur de vingt arpents. La dite propriété est contigüe à la plantation Michon. Acquis de Marie C. Jacques, le 17 avril 1883. Enregistré au bureau des aliénations, livre 116, fol. 930.

—ET AUSSI—

Cinq (5) vaches.
Trois (3) chevaux.
Deux (2) mulets.
Trois (3) charrettes.
Un (1) wagon.
Et un lot d'outils sur la dite II propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27fév—27—6.13.20 27.30mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emile H. Caulfield vs. Thos. Roberts

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,588—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Première, Rousseau et Soraparu, désigné comme le lot numéro trois, sur un plan dressé par Arthur de Armas, en date du 14 avril 1881 et sur un certain plan fait par J. A. D'Hémécourt, le 24 juillet 1878; le dit terrain mesure vingt-six (26) pieds neuf (9) pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent vingt-quatre (124) pieds trois (3) pouces et deux (2) lignes sur la ligne du bas et cent vingt-et-un (121) pieds cinq (5) pouces deux (2) lignes sur la ligne du haut qui le sépare du lot numéro quatre. Ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25fév—25—5,11,18,25,30mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Columbus H. Allen vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 16,252—En vertu d'un ordre de vente daté du 5 mars 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 22 mars 1886, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Le terme non expiré d'un bail de la propriété connue comme le "Stonewall Rice Mill." (Moulin à riz Stonewall), situé au coin des rues Girod et Commerce, Nos 70 et 72 rue Girod—le dit bail étant comme suit :
1° à $25 00 par mois du 1er juin 1885 au 1er juin 1886.
2° à $30 00 par mois du 1er juin 1886 au 1er juin 1887.
3° $35 00 par mois du 1er juin 1887 au 1er juin 1888.
4° à $40 00 par mois du 1er juin 1888 au 1er juin 1890, le dit loyer est dû mensuellement.
Et au cas où le dit bail ne se vendrait pas à prime alors on offrira :
2° Le droit d'occupation de la propriété décrite ci-dessus du jour de vente au 1er juin 1890.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
10 mars—10 15 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

John H. Kelting vs Mlle Extina Vandergriff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 16,261—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 6 avril 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet désigné sous le numéro vingt-six, sur le nouveau plan du Septième District de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clinton, Millaudon, Wall et Walker ; les dits lots sont désignés par les numéros onze, douze et treize, sur un plan de Wm Forshey en l'année 1853 ; une copie est annexée à la vente faite à John C. Back, le 17 août 1875, pardevant Ernest Commagère, notaire; et mesurant chacun trente pieds à la rue Wall, sur une profondeur de cent quarante deux pieds huit pouces six lignes, entre lignes parallèles. Le lot numéro onze forme l'encoignure des rues Wall et Clinton.

Etant la même propriété qui a été acquise par la dite Mlle Extina Vandergriff du plaignant, suivant acte passé pardevant Ernest Commagère, notaire, le 8me jour d'octobre 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 mars—5.12.19.26—2.6 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur et de bâtisses dans le Troisième District.
Succession de George Schwab.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 16,685—En vertu d'un ordre de vente en date du 23 février 1886, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Salle d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No deux dans l'îlet borné par les rues Elmira, Remparts, Désiré et Bourgogne, anciennement Craps, et le dit lot mesure vingt-six pieds onze pouces de face à la rue Elmira sur une profondeur de cent vingt pieds et sept pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25 fév—25—mars 5,11,18,25,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lafayette Fire Insurance Co. of New Orleans vs Mme Mary Shaeffner, (Schaeffner) femme de James Work et James Work son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,032.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 avril 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Marie, Laurel, Constance et St André, désignés par les numéros un et deux conformément à un plan déposé en l'étude de Charles Stringer, ancien notaire, le 6me jour d'octobre 1869.

Les dits lots mesurent comme suit : Le lot numéro un forme l'encoignure des rues Ste Marie et Laurel et mesure trente-sept pieds cinq pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de façade à la rue Ste Marie de cinquante-huit pieds un pouce et six lignes; et le lot numéro deux touche au lot numéro un et mesure vingt-quatre pieds neuf pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de cinquante-huit pieds un pouce et six lignes.

Etant la même propriété que la dite Mme Mary Shaeffner (Schaeffner) a acquise de E. Tardy et autres, conformément à un acte passé pardevant Charles Stringer, ancien notaire, en date du 6 octobre 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mars—3.10.17.24.31—avril 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil, du magasin en briques ou local No 42 Fulton et 41 rue Front.
La banque des Citoyens de la Louisiane vs J. E. M. Sivori.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,760—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 6 avril 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Fulton, Gravier et Poydras, désigné comme lot numéro onze, sur un plan conforme au plan de J. A. Beard, arpenteur certifié par Hugh Grant, voyer, en date du 12 janvier 1852, déposé en l'étude de H. B. Cénas, notaire en cette ville. Le dit lot mesure vingt et un pieds trois pouces de face à la rue Front, vingt trois pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Fulton sur une profondeur de cent dix-sept pieds un pouce et sept lignes sur le côté de la ligne du lot numéro dix et cent seize pieds six pouces sur le côté de la ligne du lot numéro douze.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances y appartenant. Les dites bâtisses sont connues comme le magasin en briques ou local No 42 rue Fulton et No 41 rue Front.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 mars—5,12,19,26—avril 2,6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Hibernia Insurance Company vs. James J. Woulfe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No. 16,825.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 30 mars 1886, à 12 m., la propriété décrite ci-dessous, à savoir :

Une certaine portion ou lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Howard, Freret et Poydras et formant l'encoignure des rues Lafayette et Freret et mesurant trente-un pieds de face à la rue Lafayette, trente-un pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent six pieds cinq pouces et une ligne sur la rue Freret et cent six pieds six pouces et une ligne sur l'autre côté, le tout plus ou moins. Le dit lot ou portion de terre forme tout le lot numéro sept et une partie du lot numéro six qui le touche, lesquels lots sont désignés comme tels sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, en date du 8 décembre 1858 et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville, pour référence. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent. Etant la même propriété acquise par le défendeur de Wm. C. Joanen, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire, le 24 avril 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26fev—26—5,12,19,26,30mars.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 16,952—Michael Dowling vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Michael Dowling soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero Jr., Esq., notaire en cette ville, le MARDI, 30e jour de mars 1886, à 11 heures A. M., dans le but de voter et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Bernard McCloskey, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 23 février 1886.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme : M. A. McDONNELL, Député-Greffier.
25 fév—3f au 30 mars

Joseph Dunbar vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 14,859—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Joseph Dunbar et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Ed. Raine, Jr., syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
12 mars—12 16 20

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Scannell & Lafaye vs. Leurs Créanciers—No. 16,935—Division "B"—Ordre de Cour—La Cour considérant la pétition ci-dessus enliassée, et les tableaux annexés, et les affidavits accompagnant le même, et la Cour étant satisfaite que les débiteurs pétitionnaires s'étant conformés à la loi; la cession de tous les biens sous la raison sociale de Scannell & Lafaye, et de John O. Scannell et John A. Lafaye, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit par le présent acceptée au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée le 29me jour de mars 1886, pardevant Andrew Hero Jr, notaire, à 11 heures A. M., pour élire un syndic et voter pour ou contre la décharge de la dite raison sociale et les dits membres individuellement ; il est de plus ordonné que toutes les procédures contre les personnes et contre les biens des dits débiteurs insolvables soient suspendues.

Il est de plus ordonné que la réunion des dits créanciers soit autorisée pour fixer les termes de la vente de la propriété, droits, crédits et effets des débiteurs, et de déterminer si le syndic nommé par eux donnera cautionnement, et pour quel montant.

Il est de plus ordonné que E. D. White, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 février 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
21fév—au 29 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Edward H. Adams vs. ses créanciers.—No 17,105—Division C—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Edward H. Adams soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, LUNDI, le 12me jour d'avril 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de voter pour élire un syndic et pour toutes autres matières qui pourraient se présenter ; et que toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit Edward H. Adams soient suspendues, et que Hy. P. Dart, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 8 mars 1886.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme :
Jas. D. Rankin, Député-Greffier.
10 mars—3f au 12 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—L. J. Barthelemy vs. Ses Créanciers—No. 16,987—Division D—Ordre de Cour—Considérant les allégations de la pétition enliassée en cette affaire, il est ordonné par la Cour que l'ordre, dans cette affaire, rendu le 25 février 1886, soit amendé de façon à fixer la réunion des créanciers de L. J. Barthelemy, le 13 avril 1886 à 11 heures A. M., et que W. S. Parkerson, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de l'insolvable.

Nouvelle Orléans, le 11 mars 1886.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme :
JAMES D. RANKIN, député greffier.
12mars au 13 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—August Meyer vs. ses créanciers—No 17,116, Division D—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire August Meyer soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, LUNDI, le 12me jour d'avril 1886, à 11 A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et pour élire un syndic, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit August Meyer soient suspendues, et que Wynne Rogers, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 8 mars 1886.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9mars—3f au 12 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—A. & P. A. Villermin, vs Leurs Créanciers—No. 16,869, Division —.—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de A. & P. A. Villermin, individuellement, et comme membres de la dite raison sociale soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, Lundi le 22me jour de mars 1886, à 11 heures A. M., dans le but de voter et de déterminer sur l'application des pétitionnaires pour un sursis et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que W. E. Murphy, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 15 février 1886.
Signé : A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
16 fév—16.23—10,16,22 mars

ETAT DE LA LOUISIANE.— COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—John H. Campman vs ses Créanciers.—No 16,894.—Division D.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire John H. Campman soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers ait lieu et soit convoquée pardevant Benjamin Ory, notaire, à son bureau, No 5 Commercial Place, en cette ville, le lundi, 22me jour de mars 1886, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, et pour nommer un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que R. H. Marr, Jr., Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nlle-Orléans, 16 février 1886.
[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
Jas. D. Rankin, Député-Greffier.
19fév—3f au22mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—J. P. Sarrazin's Son & Co. vs Leurs Créanciers—No. 16,892, Division D— Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers des pétitionnaires de la raison sociale de J. P. Sarrazin's Son & Co., et les membres individuellement de ladite raison sociale soit convoquée et tenue pardevant Wm R. Ker, Esq, notaire en cette ville, le MERCREDI, 24ème jour de mars 1886, à 11 heures A. M., dans le but de voter et de déterminer sur l'application desdits pétitionnaires pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens desdits pétitionnaires soient suspendues et que A. A. Grandpré, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 18 février, 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
20 fév—3f au24 mars

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. J. Weckerling vs Mme F. H. Erthel.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 9,778—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 152 rue Lafayette, entre les rues St-Charles et Carondelet, MARDI, 23 mars 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de ménage, d'après un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et enliassée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. A. LOOBY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
12 mars—12 17 23

Raymond Pochelu contre John Claycomb.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No. 7,602.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, le MARDI, 16 mars 1886, à 11 heures A. M., à mon entrepôt, No 94 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un moulin à scie, machine et la bâtisse et améliorations qui se trouvent situées sur la propriété dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, le fleuve Mississippi, Aline et Delachaise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES, Constable Deuxième Cour de Cité.
5mars—5 10 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

Magasin de peinture à l'encan.
Succession de Octave J. Forstall.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 16,718.—

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI 15 mars 1886, il sera vendu à 10 heures et demie du matin au magasin de M. A. Vizard, rue des Magasins No. 83, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 mars 1886.

Un lot de peintures, noir de fumée, chrome jaune, rouge de venise, etc., etc.

Aussi : Le même jour en vertu du même ordre de vente, à midi au Magasin d'entrepôt de R. M. Ong, à l'encoignure des rues Julie et Peters.

Un lot de peintures, mastic, vernis, huile, et divers articles trop long à énumérer.
Conditions—Comptant.
3 mars—3 9 14

40 Magnifiques vaches créoles laitières

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—JEUDI, 18 mars 1886, il sera vendu, à 11 heures du matin, sur l'ancienne habitation "Allard", en face du Bayou St-Jean.

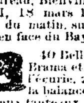

40 Belles vaches laitières, de races Brama et Durham, toutes habituées à l'écurie, 25 avec de jeunes veaux, et la balance sur le point de veler.
2 Beaux taureaux.
Condition—Jusqu'à $50, comptant, de $50 à $100 trois mois, et au-dessus de $100 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 13 mars—

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans le Premier et Quatrième Districts.

La résidance cottage à deux corps de logis, Nos 104 et 106 rue Rousseau.

La bâtisse en briques à deux étages, rue Orange, près Tchoupitoulas, connue comme Kiley's Cotton Pickery.

Succession de WILLIAM KILEY, décédé.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 16,476.—

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur—Bureau, No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, le 27 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C en date du 19 février 1886, Dossier No 16176, pour le compte de la succession de William Kiley, décédé, il sera vendu à l'enchère publique—

1. UN CERTAIN LOT OU PORTION DE terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, Race et Orange, désigné par la lettre B. La dite portion de terre mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Orange sur une profondeur de 70 pieds 6 pouces sur la ligne vers la rue Tchoupitoulas qui le divise du lot A. et 81 pieds 4 pouces sur le côté de la ligne opposée, et 28 pieds 7 pouces et 6 lignes de largeur sur la ligne du fond, qui est oblique.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages connue comme Kiley's Cotton Pickery.

2. UN LOT DE TERRE DE VALEUR, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Rousseau, Jackson, Joséphine et Tchoupitoulas, désigné par la lettre A. et mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 93 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une RESIDENCE COTTAGE à deux corps de logis, connue comme les Nos 104 et 106 de la rue Rousseau.

Les mesures ci-dessus sont toutes, plus ou moins, mesures américaines et d'après des plans faits par Chas. Schnauder, voyer, datés — février 1886.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie et 10 pour cent comptant sur le prix de vente.

Actes de vente pardevant A. S. Bock, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes dues et exigibles en 1886.
24 fév—24 28 mars 7 14 21 27

PAR THOMAS WOOLEDGE.

VENTE A L'ENCAN.

Vente de l'étalon de race "George W. Nott" (Sawney) Benjamin Ory vs. Edmond Souchon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 16,560—En vertu d'un ordre de vente daté du 2 mars 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, Division D dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à l'écurie de W. B. Leonard, 70 rue Baronne, jeudi, 18 mars 1886, à 11 heures du matin, de l'objet ci-après désigné :

L'étalon marron "George W. Nott" (Sawney), né en 1881 de Alarm, dam Mundane, par Lexington, second dam Sally Bowen, par imp. Hooton, troisième dam Dido, par Bertrand.

Condition—Comptant à la vente.
THOMAS WOOLEDGE, Encanteur.
7 mars—10f

PAR J. C. HODGSON.

PAR J. C. HODGSON, encanteur—Bureau 4 rue Carondelet.

Tous les jours. Tous les jours.
Une valeur de $30,000 en montres, diamants et autres bijouteries

Coin Canal et Baronne, sous le Crescent Billard Hall, Salle de Billard Crescent.

Par ordre du survivant de la maison Beisen & Co., de Newark, N. J., fabricants et importateurs de montres et de bijouteries fines.

J'offrirai le reste de leur grand [stock] qui consiste en—
200 [illegible]
200 montres pour dames,
600 montres pour dames et jeunes gens,
800 articles argenterie fine.

Aussi $10,000 d'objets mis en gage et non réclamés, consignés par l'Association des prêteurs sur gages de New York.

Les objets seront arrangés pour les marchands.
Vente libre et positive. 9 mars—

Actions de Banque, d'Assurances et autres: étagères, installations, meubles de bureau, etc., etc.—Succession de Mark H. Applegate, décédé—No. 15,596—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "C".

PAR JOSEPH C. HODGSON, Encanteur, Bureau, No. 4 rue Carondelet—LUNDI, 15 mars 1886, à midi et demi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 18 janvier 1886, Dossier No 15,596, pour le compte de la susdite succession, à l'encan il sera vendu :

(10) Dix actions du fonds capital de la Germania Savings Bank.
(2) Deux actions du fonds-capital du Texas Pacific RR. Co.
(1) Une action du fonds-capital du Times-Democrat Publishing Co.
(1) Une action du Mechanics, Dealers & Lumbermen's Exchange.
(4) Quatre actions du Mexican, Central American & South American Exchange.
(25) Vingt-cinq actions du fonds-capital du Crescent News & Hotel Company.
(1) Une action du Louisiana Jockey Club.
$1288 Ordinary State Warrants of 1884 pro rated

AUSSI

Le même jour, à 1 heure P. M., au local No 60 rue du Camp, il sera vendu, un lot d'étagères, installations, meubles de bureau, etc., etc.

Conditions—Les actions avant le transfert : les meubles comptant sur les lieux.
4 mars—4.5.6.7.14.15

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains sur la rue St-Philippe, à l'encan.

Successions d'Adam W. Rabenack et d'Eva Meyers, sa femme, consolidées.

No 11,050—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, ENCANTEUR, Bureau, No 17 rue Carondelet. — SAMEDI, 20 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 février 1886, il sera vendu à l'encan—

Deux lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Galvez et Miro, désignés par les Nos 4 et 10, mesurant comme suit :

Le lot No 4 mesure 29 pieds 6 pouces et 1/3 d'une ligne de face à la rue St. Philippe, 29 pieds 6 pouces 1 ligne de largeur dans le fond, sur 92 pieds 6 pouces et 3/4 d'une ligne de profondeur du côté le plus près de la rue Galvez, et 92 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre côté. Le lot No 10 mesure 30 pieds de face à la rue St. Philippe, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles cette année, 1886, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Marcel T. Ducros, notaire.
16 fév—16.27—6.13.20 mars

SIGNAUX D'INCENDIE.

231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Quartier.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No [illegible] Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Parsi.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Française.
252 Poste de la Cie de Pompe H. L. No 3, Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysé
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Laharpe et White.
413 Amour et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No [illegible] Grands-hommes.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
616 Reynes et Dauphine.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

PLACEMENT AVANTAGEUX

VENTE PÉREMPTOIRE
DE
PROPRIÉTÉS DANS LE
PREMIER ET DEUXIÈME
DISTRICTS.
POUR CLORE LES
SUCCESSIONS DE
Mr. ET Mme.
JEAN JACQUES ISNARD,

No. 193 rue du Canal, entre les rues Bourgogne et Remparts, à côté du magasin de Pianos de Junius Hart, Maison de résidence en briques, à deux étages et demi.

Au coin des rues Dumaine et St. Claude, une maison de résidence à un étage, en briques, à deux corps de logis, avec mansardes.

No. 91 rue Dauphine, entre les rues Conti et St. Louis, bâtisse à UN ÉTAGE avec MANSARDE.

UN GRAND TERRAIN sur lequel, à l'arrière plan, s'élève une bâtisse en briques, à deux étages, bâtisse contigüe à la première et faisant face à la rue Dauphine.

Au coin des rues St. Louis et Bourgogne, UNE MAISON DE RÉSIDENCE ET MAGASIN EN BRIQUES, A DEUX ÉTAGES, avec trois autres bâtisses faisant face rue Bourgogne, portant les Nos. 112 et 114 de la susdite rue.

No. 124 de la rue St. Louis, entre les rues Dauphine et Bourgogne, UNE MAISON DE RÉSIDENCE A DEUX ÉTAGES EN BRIQUES.

Au coin des rues Remparts et St. Louis, UNE MAISON DE RÉSIDENCE AVEC MAGASIN en briques avec ATTIQUE.

Nos. 68 et 70 de la rue Ste. Anne, entre les rues Royale et Bourbon, un VASTE TERRAIN avec des BATISSES EN BOIS qui s'y trouvent.

No. 79 rue Perdido, entre les rues Remparts et Dryades, une BATISSE EN BRIQUES A DEUX ÉTAGES AVEC ÉCURIES.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI, 3 avril 1886, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, entre les rues Gravier et Commune, AU DERNIER ET PLUS OFFRANT, QUELLE QUE SOIT L'ENCHÈRE, les propriétés de valeur dont voici la liste, pour clore les successions de M. et de Mme JEAN JACQUES ISNARD, à savoir :

PREMIER DISTRICT.

1° **Un certain morceau de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 7, dans le carré d'îlet borné par les rues **Perdido, Gravier, Remparts** et **Dryades**, mesurant 31 pieds 11 pouces 6 lignes de façade rue **Perdido**, sur 117 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une vaste bâtisse en bois faisant face à la rue Perdido, avec écurie pour neuf animaux ; une bâtisse en briques à deux étages à l'arrière, avec deux chambres et un cabinet à l'étage inférieur, deux chambres à l'étage supérieur, hydrant, citerne, lieux d'aisance, etc., propriété portant le No 79 de la rue Perdido.

Cette propriété est vendue sujette à un bail échéant le 31 août 1886, au taux de $20 par mois.

DEUXIEME DISTRICT.

2° **Un certain vaste terrain**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues **Ste-Anne, Royale, Orléans et Bourbon**, mesurant 57 pieds de face rue Ste-Anne, 57 pieds de largeur à la limite intérieure, sur une profondeur, côté de la rue Royale, de 50 pieds 10 pouces et 2 lignes ; et, côté de la rue Bourbon, 50 pieds 11 pouces et 5 lignes. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois ayant deux chambres, un grand auvent en bois ayant deux chambres, un débit de bois et de charbon, il y a aussi hydrant dans la cour, etc., et la propriété porte les numéros municipaux 68 et 70 de la rue Ste-Anne. Elle est louée jusqu'au 31 mars 1886, à raison de $70 par mois.

3° **Un certain terrain**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues **Remparts, St-Louis, Bassin et Conti**, formant le coin des rues **Remparts et St-Louis**, et mesurant 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face rue St-Louis, sur une profondeur entre lignes parallèles, faisant face rue des Remparts, de 60 pieds 5 pouces 7 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage avec attique, ayant 4 chambres et un cabinet au premier étage, et 2 chambres, 2 cabinets dans l'attique : 2 bâtisses en briques, à 2 étages avec 2 chambres : cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc. Le tout est occupé par M. Alcard, comme magasin de tabac, et la partie faisant face à la rue des Remparts, par Mme H. Alcard, fabricante de fleurs artificielles. Cette propriété est louée au taux de $40 par mois. Pas de bail.

4° **Un certain terrain**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues **St-Louis, Conti, Dauphine et Bourgogne** mesurant 26 pieds 11 pouces de façade rue St-Louis, sur 127 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la belle bâtisse en briques à deux étages ayant double avec portes à coulisse et deux cabinets au premier étage, et 4 chambres au second, gaz partout, balcon en fer rue St Louis, corridor sur le côté, hydrant, [illegible] cuisine [illegible] et 4 chambres [illegible] lieux d'aisance, etc., et portant le No municipal 124 de la rue St-Louis. Cette propriété est louée sujette à un bail expirant le 31 juillet 1886, au taux de $85 par mois.

5° **Un certain terrain**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues **St-Louis, Bourgogne, Dauphine et Toulouse**, formant le coin des rues **Bourgogne et St-Louis**, et mesurant 32 pieds de façade rue St-Louis, sur une profondeur et façade de 128 pieds, 5 pouces et 2 lignes sur la rue **Bourgogne.**

Les améliorations comprennent, premièrement, une grande maison en briques, à deux étages, formant l'angle des rues St-Louis et Bourgogne, partie inférieure de laquelle est à usage de magasin d'épiceries au coin de la rue, la partie supérieure comme résidence, avec deux chambres, cuisine et briques d'une chambre, hydrant, citerne, cour pavée, briquetée ; deuxièmement, une petite cuisine en briques, d'une chambre, hydrant, lieux d'aisance ; et troisièmement, une bâtisse à un étage avec deux chambres et deux cabinets, galerie, cuisine à deux étages avec deux chambres ; cour briquetée, hydrant, lieux d'aisance. Cette propriété est louée au mois, sans bail, au prix extrêmement modique de $70.

6° **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A dans le carré d'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, St-Louis et Conti, mesurant 31 pieds 11 pouces de façade rue Dauphine sur 31 pieds 7 pouces 2 lignes à l'arrière, sur une profondeur de 129 pieds 1 ligne.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à un étage avec attique, portant le No municipal 91 de la rue Dauphine, ayant 4 chambres, cabinet, office à l'étage inférieur ; dans l'attic, 2 chambres ; une cuisine en briques à deux étages ayant 5 chambres et une cave, poulailler, hydrant, citerne, cour pavée, etc., etc.

7° **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même îlet que le précédent, désigné par la lettre B, mesurant 30 pieds, 8 pouces de façade rue **Dauphine**, sur 30 pieds, 4 pouces et 2 lignes de largeur à l'arrière, sur 129 pieds, 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, à distance de la rue, ayant 6 chambres.

8° **Un certain terrain** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues **Dumaine**, St-Claude, Tremé et Ste-Anne, formant le coin des rues St-Claude et Dumaine, et mesurant 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de façade rue **St-Claude**, sur une profondeur et façade, entre lignes parallèles, rue **Dumaine**, de 127 pieds 10 pouces, 5 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques solidement construite d'un étage avec attique, maison convenable comme résidence de famille ayant 4 chambres et 2 cabinets sur l'étage inférieur ; 2 chambres dans l'attique ; cuisine en briques à deux étages ayant 4 chambres, écuries, cour, etc., citernes, hydrant, lieux d'aisance, etc.

Cette propriété est louée au mois au taux de $38.

9° **Un certain terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues **Canal, Douane, Bourgogne** et **Remparts**, mesurant 33 pieds 9 pouces 4 lignes de façade rue du Canal, sur une profondeur de 95 pieds 11 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la splendide maison de résidence en briques, à deux étages, contiguë au **magasin de pianos de Junius Hart**, ayant, au premier étage corridor d'entrée, trois chambres avec portes à coulisse ; quatre chambres au second étage trois chambres à l'étage supérieur ; une cuisine en briques à deux étages, la bâtisse ayant quatre chambres, citerne, hydrant, cour pavée avec dalles et briques, allée de côté, etc. Sur la rue du **Canal**, il y a un beau veranda en fer.

Cette propriété porte le No municipal 193 de la rue du Canal, et est louée jusqu'au 31 mars 1886.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites se vendent d'après des plans et des mesures fournis par Edgar Pilié, architecte, en date du 6 février 1886, qui sont aujourd'hui déposés à la Bourse pour qu'on s'y réfère.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant à l'option des acquéreurs ; le reliquat s'il en est, à un crédit de une et deux années à partir du jour de la vente, en billets divisés en coupons à la convenance des héritiers, portant 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale, et lien du vendeur avec la clause usuelle de 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour le recouvrement des dits billets ; assurance sur les améliorations jusqu'à parfait paiement de la dette, et les polices d'assurances transférées aux détenteurs des billets, jusqu'à leur paiement, ainsi que toutes les autres clauses de garanties habituelles. Les taxes de l'année courante sur les propriétés sus décrites doivent être payées par les acquéreurs en sus du prix de leur adjudication. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs.
14 mars—14 21 27 à la vente

DENTIFRICE.

LE soussigné prévient le public qu'il prépare un excellent dentifrice au moyen duquel il prévient la carie des dents, en arrête les progrès quand elle s'est déclarée, et prévient et guérit également les maux de dents. Il applique lui-même le liquide et, dans tous les cas, garantit une complète guérison.

LABARRIÈRE ROMAIN.
24fév—1m 220 rue Julia, près Baronne.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Liquidation ! Liquidation !

Vente par Catalogue,

Du fonds de commerce de JULES A. GAUCHE, comprenant une belle liste de **VINS, LIQUEURS**, etc. Appareils pour rectifier, redistiller, mélanger et mettre en bouteilles, Timbres, plaques, etc., etc.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No. 46 rue Royale, le LUNDI, 15 mars 1886, à 11 heures du matin, il sera vendu au No 32 de la rue Tchoupitoulas, entre Gravier et Natchez, pour clore et liquider les affaires de Jules A. Gauche, Un assortiment de liqueurs, vins, etc., importés.

Catalogue au bureau des encanteurs.
13 mars—

Terrains dans le Troisième District, coin des rues Laharpe et Rocheblave.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI 20 mars 1886, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St-Charles :

Trois terrains situés dans le Troisième District, bornés par les rues Labarpe, Columbus, Tonti et Rocheblave, désignés par les Nos 20, 21 et 22, mesurant chacun 29 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Labarpe, sur 125 pieds de profondeur. Le lot No 22 forme le coin des rues Labarpe et Rocheblave.

Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant les taxes de 1886 en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 mars—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence confortable pour famille.
Une maison en bois à deux étages,
No 140 rue Clio.

Succession de Victoire Azélie Mader, décédée.

Vente pour un partage.
A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 20 mars 1886, à midi, à la BOURSE D'ENCAN ARCADE, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement et à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu et signé le 11me jour de février 1886, dossier No 16 784 dans l'affaire de la succession de Victoire Azélie Mader décédée, pour un partage, il sera vendu à l'encan—

Cette résidence agréable et confortable en bois à deux étages, avec toiture en ardoises, connue comme le No 140 rue Clio, entre les rues St-Charles et Prytanée, îlet borné par la rue Erato, ayant de grands salons doubles et corridors en haut et en bas et de 10 à 12 chambres en tout ; office, cave, cabinets, etc., avec le gaz dans toute la maison, cour pavée devant et dans le fond, couloir sur le côté, citerne, etc.

La maison a des cheminées en marbre, est à proximité des chars de la Place Margaret, etc., et est louée jusqu'au 30 septembre 1886, à un loyer nominal de $30.00 par mois et peut être visitée avec une carte de l'encanteur.

Le lot de terre mesure 29 pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de 119 pieds 10 pouces entre lignes parallèles, et est désigné comme le lot No 15 de l'îlet No 24, borné par les rues Clio, Erato, Prytanée et St-Charles.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance à 1 et 2 ans, avec 8 p.c. d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles, les billets de crédit devant être divisés en coupons pour satisfaire les parties intéressées, et les taxes dues et exigibles en 1886 assumées en plus de l'enchère, et un dépôt au comptant de 10 p.c. devra être fait sur les lieux.

Acte de vente pardevant Fergus Kernan, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 fév—14,21,28—7,14 20mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacements de choix pour bâtir près du Parc de Ville Supérieur, sans réserve à l'encan.

Succession de Robert Moores et femme.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 20 mars 1886, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 11 février 1886, dossier No 5,781, dans l'affaire de la succession de Robert Moores et de Jeanne Cora A. Moores, née Coward, tous deux décédés, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 17, borné par les rues Chestnut, Market, Magazine ou Foucher et Broadway, connu comme Soniat Market, désigné comme lot No 4, et mesurant 25 pieds de face aux rues Chestnut et Market, sur une profondeur entre le lot de la rue Foucher ou Magazine de 210 pieds et formant le coin des rues Chestnut et Foucher et Broadway et Foucher, et faisant face à chacune des dites trois rues.

Conditions—Comptant au moment de passer l'acte, 20 pour cent à payer comptant sur les lieux pour l'acheteur.

Acte de vente pardevant John G. Eustis, notaire aux frais de l'acquéreur, qui assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1886, en sus du montant de l'adjudication.
14 fév—14, 21, 28—mars 7, 14, 20.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin double en briques à trois étages.

No 257 rue South Peters, entre les rues Delord et Calliope.

Succession de Samuel Laycock, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 27 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 11 février 1886, Dossier No 15,374, dans l'affaire de la succession de Samuel Laycock, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet ou lot triangulaire borné par les rues Nouvelle Levée ou South Peters, Calliope et Triangle, désigné par le No 3 et mesurant 22 pieds 6 pouces de face à la rue Nouvelle-Levée, sur une profondeur de 35 pieds sur une ligne perpendiculaire à la rue Nouvelle Levée, adjacente à et le séparant du lot No 2; puis 37 pieds 8 pouces sur une ligne perpendiculaire à la rue Triangle, le séparant aussi du lot No 2 ; puis faisant face à la rue Triangle, 22 pieds 11 pouces, et une profondeur de 48 pieds 3 pouces sur une ligne perpendiculaire à la rue Triangle, et la divisant du lot No 4, puis une autre profondeur de 48 pieds sur une ligne perpendiculaire à la rue Nouvelle-Levée et faisant face sur une allée en commun, au point de départ sur la rue Nouvelle-Levée, le tout en mesure américaine, et d'après un plan à l'endroit de la vente et d'après un autre plan aussi de A. De Armas, voyer, daté le 10 mai 1878.

Les améliorations consistent en un **magasin en briques à trois étages** faisant face aux rues Nouvelle-Levée ou South Peters et Triangle et connu comme le No 257 rue South Peters, et occupé par une fonderie.

Conditions—Comptant au moment de passer les titres, 10 0/0 devant être payé sur les lieux, l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1886 en sus de son enchère.

Acte de vente pardevant James Fabey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 fév—21.28—7.14 21.27 mars

CHARMANTE RESIDENCE

No. 297 rue Bourbon entre Esplanade et Quartier.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, 46 rue Royale. SAMEDI, 20 mars 1886, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Esplanade, Quartier et Dauphine, désigné par le No. 2 et mesure 31 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 85 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent cette charmante résidence en briques à un étage, avec mansarde, qui vient d'être parfaitement réparée et peinte, ayant six chambres, corridor d'entrée, grande galerie de côté, une cuisine en briques à deux étages avec 4 chambres, une bâtisse en bois dans le fond, tuyaux à gaz, cuve, water works, lieux d'aisance, etc., etc., connue comme le numéro municipal 297 de la rue Bourbon.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit, pour billets portant hypothèque spécial, privilèges et lien de vendeur avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, les bâtisses assurées et la police transférée au porteur des billets et toutes les autres clauses usuelles dans l'acte de vente. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année 1886 en sus du prix de son adjudication, et il est requis de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente, sur le prix de son enchère.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Vente très positive.
7mars—7 13 à la vente

PAR VINCENT & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Articles de mode, vitrines, comptoirs, etc., etc.

H. A. S. Backer vs. ses créanciers—No 16,312.

PAR VINCENT & CIE—Alex. Levy, encanteur—VENDREDI, 19 mars 1886, à 11 heures A. M., en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 2 mars 1886, il sera vendu les articles de mode que contient le magasin No 32 rue de Chartres à l'encoignure de la rue Douane, ainsi que vitrines, comptoirs, miroirs, boîtes, et le droit d'occuper le dit local jusqu'au 30 octobre 1886. 7mars—8

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions d'Assurance et de Chemin de fer.

Bons du City Rail Road.

Succession de Mme Euphémia E. Judson.
Dossier No. 16,008, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet — SAMEDI, 20 mars 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division "B" en date du 8 mars 1886, Dossier No. 16,008 pour le compte de la succession de Mme Euphémia E. Judson, décédée, à l'encan, il sera vendu—

18 Actions du fonds capital du N.-O. Insurance Co de $50 00 chacune.
3 Actions du fonds capital du Factors & Traders Insurance Co. de $100 00 chacune.
2 Actions du fonds capital du N. O. City R. R. Co. de $100 00 chacune.
2 Bons du N. O. City R. R. Co. $100 00 chacun.

Conditions—Comptant avant transfert.
11 mars—11, 14, 17 au 20.